

Au bonheur du grand capital¹

« Partout en Europe, écrivait Jean Jaurès en 1914, la lutte est engagée entre les oligarchies et la démocratie sociale et politique. ». Comment ne pas voir qu'on en est toujours là aujourd'hui ?

A l'automne 2011, la super-ultra libérale qui dirige l'Allemagne, faisait preuve d'inventivité en liquidant des décennies d'avancées sociales. Elle concevait la « démocratie conforme au marché » (märkt conforme demokratie, dans le texte). En clair le marché doit prendre le pas sur les exigences démocratiques auxquelles tient le plus grand nombre des citoyens européens. Autrement dit, la Bourse décide et le bon peuple suit. Balayées les notions de justice et de progrès social ! Ce concept était, bien entendu, appuyé par son comparse de l'époque, Nicolas Sarkozy. Quel beau couple !

C'était oublier la colère qui montait dans différents pays contre les politiques d'austérité et qui ne s'est pas démentie depuis. C'est oublier qu'en France, le candidat à la présidence, François Hollande, avait juré ses grands dieux qu'il refuserait la règle d'or, le traité Sarkozy-Merkel et les contraintes absurdes de l'austérité. Il en avait fait un engagement personnel. Il allait renégocier et tenir tête à la droite allemande. En vain. Les mêmes intentions restent là et Das Kapital jubile, une fois de plus.

La preuve ? Début septembre, les organisations patronales allemandes, françaises, espagnoles et italiennes ont approuvé chaudement le pacte de stabilité et de croissance² et le pacte budgétaire³ qui « donneront aux Etats membres les outils pour réformer et retrouver le chemin de la convergence. ». Les potentats patronaux ne sont pas gens à douter (du moins publiquement) : « Plus la consolidation et le retour à l'équilibre budgétaire seront rapides et visibles, plus vite reviendront la croissance et la confiance en l'euro. » et « le remède de la discipline budgétaire et les réformes économiques commencent à porter leurs fruits ». « Des indicateurs pertinents montrent une évolution favorable dans un certain nombre de pays de la zone », affirment-ils. Vraiment ?

L'exemple grec

Selon l'Office européen de statistiques, Eurostat, le produit intérieur brut de la zone euro a reculé de 0,2 %, au cours du deuxième trimestre 2012 alors qu'il avait été de 0 % pour le trimestre précédent. Pourquoi ? L'explication se trouve dans la suraccumulation de capitaux, notamment financiers, dans la zone euro, gonflée par les politiques publiques après la crise financière de 2008, au cours de laquelle les Etats ont volé au secours des institutions financières défaillantes. Une situation qui demande rémunération, exige intérêts et dividende. D'où la raison pour laquelle le grand patronat d'affaires, aux côtés de la Banque centrale européenne, prône, comme de coutume, la dérégulation de l'emploi, la baisse du coût du travail et des dépenses publiques... Avec pour conséquence, des gâchis considérables et un effondrement accéléré du système. La « main invisible du marché », chère à l'économiste libéral Adam Smith (18 siècle) est bien faiblarde...

Revenons-y. Pendant ce temps, les peuples paient la note. Le cas de la Grèce est plus que symbolique. Sous la tutelle de fer de la « Troïka » (les représentants du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Commission européenne), le gouvernement grec a présenté lui aussi son projet de budget 2013. Il le fait sous la tutelle de ses créanciers qui continuent à opprimer le peuple et les finances publiques. Alors qu'avec plus de 55 % de chômage chez les jeunes, le pays est à bout.

Après une sixième année de récession consécutive, le projet de budget prévoit 7,8 milliards d'euros de coupes budgétaires en 2013. Les recettes sont éculées. Pour trouver cet argent, le gouvernement va couper encore et toujours dans les retraites, les salaires de certaines catégories de fonctionnaires (juges, universitaires, policiers

¹ Par Maurice Magis, chargé de la communication à l'ACJJ – octobre 2012

² Le PSC prolonge l'effort de réduction des déficits publics engagé en vue de l'adhésion à l'Union économique et monétaire (UEM) et l'institution de l'euro.

³ Le pacte budgétaire européen, officiellement appelé traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), est un mécanisme sur lequel se sont accordés 25 des 27 États membres de l'Union européenne sur la convergence de leur union économique et monétaire, notamment la zone euro.

ou pompiers) et les aides sociales. Près de 3,5 milliards d'euros d'économies proviendront « de réformes structurelles » dans la fonction publique via notamment le départ à la retraite anticipée de près de 15.000 fonctionnaires. Enfin les recettes fiscales devraient augmenter de 3 milliards sur les deux années, selon un membre du ministère des Finances. Intenable et inutile d'autant que cette austérité absurde est une condition pour recapitaliser les banques privées grecques à hauteur de 31,5 milliards d'euros.

Une pilule très amère

Durant sa campagne électorale, le président français François Hollande disait refuser de ratifier le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). Avant de faire un virage à 180 degrés après avoir rencontré Mme Merkel. Il se disait rassuré par les conclusions du sommet européen de juin. Pourtant, les politiques libérales de l'Union européenne restent inchangées. Des politiques qui viennent de loin et sont consanguines aux choix européens, bien loin des préoccupations des peuples.

Dans son préambule, le Pacte budgétaire européen, signé le 21 juin, reprend la vieille antienne des « réformes structurelles ». Des réformes déjà inscrites en 2000 dans la stratégie de Lisbonne. En 2003, l'un des gouverneurs de la Banque centrale européenne, Paolo Padoa Schioppa, expliquait la philosophie de ces décisions. Elles doivent, disait-il, « embrasser le champ des retraites, de la santé, du marché du travail, de l'école et d'autres encore ». Avec pour seul principe de poursuivre la liquidation des protections sociales arrachées au cours du siècle passé.

Le pacte de juin s'inscrit dans cette continuité puisqu'il y est question de réformer les systèmes de retraite et, allonger la durée de cotisation. Comme il se doit, les services publics devraient être privatisés. Et en vrac, il est aussi prôné « l'ouverture de la concurrence dans le secteur des entreprises en réseau » (comme les transports par exemple.). Ou d'achever « le marché intérieur de l'énergie d'ici à 2014 ». La Banque centrale européenne est évidemment sur la scène. Comme la Banque européenne d'investissement qui pourrait mettre sur la table 120 milliards d'euros d'investissements. Mais à quel prix ? Fin juin toujours, le président de la BEI, Werner Hoyer, prévenait qu'il serait effectué « une analyse très poussée (...) de la rentabilité financière et économique des projets » et que les « partenariats public-privé seront au cœur de cette initiative ». Les grandes infrastructures seraient dans les mains du grand capital privé.

Juridiquement non contraignant

Quoi de neuf alors ? Rien. Dès janvier, avant la signature du traité budgétaire, une déclaration du Conseil européen annonçait une montée en puissance de la BEI. De plus, ce pacte n'a aucune valeur juridique contraignante. Il ne prendrait effet que si la Commission décidait de sa mise en œuvre. Par contre, là encore, il insiste lourdement sur l'objectif d'une réduction à marche forcée des déficits publics. Austérité garantie.

Le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance est une sorte de couronnement en la matière. Il offre à la Commission et au Conseil européens la possibilité d'imposer des politiques de sacrifices sociaux aux États, privés de toute possibilité de faire de la relance. On sait que depuis 1997, en « vertu » du pacte de stabilité et de croissance, un pays risque une amende de 0,2 % de son produit intérieur brut (PIB) si son déficit public dépasse 3 % du PIB. Le TSCG innove avec la « règle d'or ». Dorénavant, le déficit public autorisé, plus strict que le précédent (0,5 % de déficit structurel), devrait être inscrit dans le droit national « au moyen de dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles ». Autrement dit, par des « mécanismes de correction automatiques », les parlements ne pourront plus voter un budget en déficit. Une des prérogatives majeures des Chambres, soit voter le budget, serait abolie.

Pis, les États devraient se dénoncer les uns les autres pour s'assurer que la règle d'or est bien traduite en droit national. Dans le cas contraire, « la Cour de justice de l'Union européenne (CJEU) sera saisie par l'un des pays signataires du traité ». La Cour pourrait infliger au pays fautif une amende de 0,1 % de son PIB. Bref, avec TSCG, ce sont bien les retraites, les codes du travail, les entreprises publiques et les fonctionnaires qui sont dans le collimateur. Et la précarité serait mise sur pilote automatique.

Est-ce seulement comique ? Le prix Nobel de la Paix 2012 a été attribué à l'Union européenne ce 12 octobre. Un choix choquant quand on sait que plus de deux cents personnalités ou organisations étaient candidates à ce titre : militants de la non-violence et des droits de l'Homme. Officiellement, ce prix Nobel vient « récompenser » la stabilisation du continent européen, « un exemple de paix et de démocratie depuis maintenant plus d'un demi-siècle ». Mais qui surtout, dans les faits, mène une guerre ouverte contre les peuples et leurs droits sociaux. Non, il n'y a vraiment pas de quoi en rire.